

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'HÉBERTVILLE
M.R.C. DE LAC SAINT-JEAN-EST

AVIS DE MOTION RÈGLEMENT 514-2019 DÉLÉGUANT CERTAINS POUVOIRS
D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS ET ABROGEANT LE
RÈGLEMENT 415-2011 AYANT LE MÊME OBJET

RÉSOLUTION EXTRAITE du procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité d'Hébertville tenue le lundi 11 mars 2019, à 18h00 à laquelle étaient présents Madame la conseillère Éliane Champigny, Messieurs les conseillers Éric Friolet, Dave Simard, Yves Rossignol, Tony Côté, Christian Desgagnés qui siègent sous la présidence du maire, M. Marc Richard.

Je, soussigné M. Tony Côté, conseiller, donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce Conseil, sera présenté et proposé pour adoption un règlement déléguant certains pouvoirs d'autoriser des dépenses et de passer des contrats et abrogeant le règlement 415-2011 ayant le même objet.

Il est également résolu qu'un avis soit donné pour la dispense de lecture du règlement lors de son adoption.

Copie conforme (sous réserve des approbations)
donnée à Hébertville le 19 mars 2019



Kathy Fortin
Directrice générale et
secrétaire-trésorière par intérim